

Le Tribain

Le magazine d'information des habitants de Bain-de-Bretagne



DOSSIER Les prochaines réalisations sur la commune



P. 10

Les élus votent
la fermeture
de la piscine

Sommaire

Rétrospective P. 4

P. 5 • Vie quotidienne

Envie de jardiner ?

Le portage de repas,
un service de l'ADMR P. 7



P. 9 • Vie municipale

La fermeture de la piscine,
votée en Conseil municipal..... P.10



P. 13 • Dossier

Les prochaines réalisations
sur la commune



P. 16 • Enfance jeunesse

Opposition P. 17

P. 18 • Animation vie culturelle

Le retour des Coquecigrues



Agenda p.20

"LE TRIBAIN", MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DES HABITANTS DE BAIN-DE-BRETAGNE

Mairie - 21 rue de l'Hôtel de Ville - 35470 Bain-de-Bretagne - Tél. 02 99 43 70 24

Directeur de la publication : Yves Thébault. **Rédaction/Photos :** Service communication (tél. : 02 99 43 09 27), Atelier Vignault x Faure, Charlotte Martin Architecte, collège du Chêne vert, Comité des jumelages, JC Helaine, les Jardins familiaux, Mairie de Bain-de-Bretagne, Twirling club Bain-de-Bretagne, Une autre Carmen. **Conception et réalisation :** Graphie Couleurs - Rennes. Magazine gratuit - Tirage : 3 550 exemplaires. **Mars 2018.** Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres issues de forêts gérées durablement. PEFC/10-31-1122



Éditorial



Pour du mieux-vivre ensemble en 2018

Extrait du discours prononcé le vendredi 12 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Dans les relations qui nous lient au quotidien entre les élus, les agents et les citoyens, des marges de manœuvre existent, permettant d'améliorer le fonctionnement de notre collectivité. Cette projection vers du mieux-vivre ensemble, je souhaite l'illustrer en 2018 avec l'élaboration tout d'abord de notre charte associative. Grâce à l'appui d'un intervenant extérieur, M. Bodin, l'idée va pouvoir véritablement démarrer cette année. Dominique Bodin est enseignant à l'université de Créteil mais il réside près de Bain-de-Bretagne. Comme il l'a déjà fait pour d'autres collectivités, nous lui avons demandé de réaliser avec son équipe un diagnostic du tissu associatif bainaïs. Des rencontres vont donc être organisées avec tous les responsables d'associations afin de mieux appréhender leurs modes de fonctionnement, leurs attentes et leurs difficultés. Nous solliciterons également l'avis de leurs adhérents. La parole est bien sûr libre mais basée aussi sur des réflexions de bon sens et réalistes.

Toutes ces informations recueillies s'accompagneront de préconisations dont il faudra tenir compte dans la rédaction de la charte associative. Ce document aura pour but de clarifier ou harmoniser les choses et de s'accorder sur des engagements réciproques.

Dans un autre domaine, nous sommes confrontés depuis un peu plus d'un an à une augmentation des actes d'incivilité. Bain-de-Bretagne n'est bien sûr pas la seule commune dans ce cas. Mais face à cette situation, il m'a paru nécessaire d'échanger avec les acteurs locaux directement concernés.

Trois réunions ont ainsi été organisées en 2017. Les responsables d'établissements scolaires, des représentants du Cdas, de la gendarmerie, de la Communauté de communes, l'association des commerçants ainsi que des élus et des agents de la Mairie y ont participé.

Coordonner les différents interlocuteurs qui agissent localement

En décembre dernier, Yves Brossault a été désigné en tant que Conseiller municipal délégué à la prévention de la délinquance. Avec un agent municipal, ils sont chargés de travailler sur cette problématique. L'une des pistes envisagées pourrait être la création d'un CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) ou CISPd dans une hypothèse intercommunale. Cette instance aurait pour but de coordonner les différents interlocuteurs qui agissent localement en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité. On pourrait y retrouver des représentants de l'Etat, de la Justice, des forces de l'ordre et de la Mairie, des éducateurs, des associations, des représentants du monde privé aussi pour davantage échanger, se concerter et engager des actions communes.

Yves THEBAULT
Maire de Bain-de-Bretagne

Cross



Comme chaque année, les élèves du collège du Chêne vert étaient réunis pour un cross, organisé autour du terrain stabilisé. Les écoles Henri Guérin et La Guédalais participaient également à l'événement.

Au-delà de l'aspect sportif, l'épreuve avait aussi une vocation solidaire. En effet, grâce à la mise en place de parrainages et d'une collecte, 2 777 € ont pu être remis à la section départementale des Restos du Cœur.

Balavoine



Les chanteurs de l'association 3 petites notes ont voulu rendre hommage à l'artiste Daniel Balavoine. A l'occasion d'une soirée qui s'est tenue à la salle du Clos des cerisiers, ils ont interprété quelques-uns de ses nombreux tubes et retracé les grands moments de sa vie. Pour ceux qui auraient manqué la soirée, une autre date est prévue, le samedi 31 mars à 20h30, dans la même salle.

Schmoul



Le succès du festival bainais ne se dément pas. Cette année encore, 1 400 personnes ont donné de la voix à l'occasion des deux soirées programmées à la salle des Fêtes. Le premier soir affichait d'ailleurs complet. Avec une programmation qui balance entre artistes confirmés et révélations, une organisation toujours améliorée, le Schmoul n'en finit pas de grandir. L'année 2019 marquera d'ailleurs la 18^e édition du festival.

Twirling



Avec l'appui de ses bénévoles et de la Mairie, le club de twirling de Bain-de-Bretagne a organisé pour la troisième fois les championnats départementaux. A domicile et devant leurs supporters, les athlètes baines se sont illustrées, remportant au total 17 médailles sur l'ensemble des épreuves individuelles, en duo ou en équipe.

Les meilleures d'entre elles seront de nouveau en lice lors des compétitions régionales qui se tiendront prochainement du côté de Ploufragan et Fougères.



AUTOMOBILES DU CENTRE
David MARTIN





6 rue Frère Emery
35470 Bain de Bretagne (près de l'église)

02 99 43 70 39

Envie de jardiner ?

L'association des Jardins familiaux compte une vingtaines d'adhérents qui exploitent des surfaces de 25 à 200 m². Mais pour les personnes intéressées, il reste encore des parcelles disponibles.

“Les personnes choisissent la surface en fonction de leurs aptitudes et de leur motivation, note Dominique Fischbach, le Président de l'association. Eventuellement, 25 m² peuvent suffire pour commencer”. L'adhésion est valable pour toute l'année civile et varie en fonction de la surface occupée : de 9 € pour 25 m² à 58 € pour 200 m².

Depuis ses débuts en 2012, l'association s'est structurée et s'est équipée en matériel. Elle met ainsi à disposition de ses adhérents une motobineuse ainsi qu'une débroussailleuse et une tondeuse pour l'entretien des parties communes. Une citerne pour l'arrosage est également présente sur le site. Et les jardiniers qui occupent une parcelle d'au moins 100 m² ont à leur disposition un box permettant de ranger leur matériel. Les Jardins familiaux bénéficient aussi de plusieurs soutiens locaux. L'Esat Notre avenir fournit du terreau par exemple. Les adhérents récupèrent également des résidus de bois pour le paillage auprès du Chantier d'insertion de la Communauté de communes et du crottin de cheval auprès d'un particulier.

“Comme chaque année, nous avons plusieurs temps forts à venir, rappelle Dominique Fischbach, notamment un week-end de nettoyage en juin et un repas collectif sur le site en septembre”. Car l'association cultive aussi la convivialité entre ses adhérents.

■ **Pour contacter le Président de l'association :**
dominique-fischbach@orange.fr.



Des parcelles de différentes tailles peuvent être proposées aux habitants intéressés.

Location de parcelles

La Mairie met en location deux parcelles situées en centre-ville, à proximité du Véréal. Elles sont destinées à des particuliers pour une activité de jardinage. La première parcelle a une superficie de 295 m² et la seconde 404 m². Le tarif de location à l'année est compris entre 40 et 60 €. Les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie (tél. : 02 99 43 70 24 ou accueil@ville-baindebretagne.fr).

La gestion de la fourrière animale évolue

Dans une logique d'économie, la Mairie avait décidé en 2013 d'arrêter le contrat qui la liait à une société privée pour la capture et la récupération d'animaux en divagation sur la commune. Depuis, ces missions ont été assurées directement par des agents municipaux et des élus.

Cette situation a révélé de nombreuses contraintes notamment en termes de disponibilités et de déplacements mais aussi en raison de la dangerosité de certains animaux. Les élus ont donc souhaité revenir à la situation initiale. Depuis le 1^{er} janvier, la fourrière animale qui se trouvait près des bâtiments des Services techniques est par conséquent fermée.

Les habitants peuvent néanmoins toujours contacter la Mairie pour signaler la présence sur l'espace public d'un animal blessé ou présentant un danger mais également en cas de disparition de leur animal. La Mairie se chargeant ensuite de prévenir la société. A ce sujet, Marie-Céline Hurel, Maire adjointe en charge du Cadre de vie, rappelle que *“les particuliers ne doivent pas recueillir d'animaux inconnus chez eux, ni les amener en Mairie”*.



La capture des animaux est de nouveau assurée par une société privée.

Caroline Lemée, **Miss Bretagne**

Caroline Lemée a vécu il y a quelques années à Bain-de-Bretagne. Elue Miss Bretagne en septembre dernier, elle a ensuite participé à l'élection de Miss France.



© Agence 53x11 – JC Helaine

Quel est votre lien avec Bain-de-Bretagne ?

Je suis arrivée à Bain-de-Bretagne à l'âge de 5/6 ans, suite à la mutation de ma maman. J'ai fait ma scolarité ici (école Henri Guérin, collège du Chêne vert et lycée Jean Brito). Après une année de Seconde, je me suis orientée vers des études en esthétique qui m'ont amenée à partir sur Rennes. Mes parents habitent toujours dans la commune et je retourne les voir de temps en temps.

Quel souvenir gardez-vous de votre participation au concours Miss France ?

Cela a été une expérience formidable. Le concours m'a permis de voyager, de rencontrer plein de personnes. Comme sur un plateau de télévision, on voit

l'envers du décor. Tout cela change du quotidien. Le stress est surtout arrivé le soir de l'élection, avec les caméras, le public.

Votre vie a-t-elle changé ?

On me reconnaît un peu dans la rue mais dans l'ensemble ça va. Je continue à travailler sur Rennes. Je reçois beaucoup de messages et d'encouragements, notamment par le biais des réseaux sociaux. Les gens veulent savoir ce que je fais, ils commentent mon actualité. Jusqu'à l'élection de la nouvelle Miss Bretagne, je vais participer à différents événements, des défilés, des séances d'autographes, notamment cet été. Et à partir d'avril, je me déplacerai à travers la Bretagne pour toutes les élections départementales.

Centenaire 1918

L'année 2018 marque le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. A cette occasion, de nombreuses commémorations et événements vont être organisés.

En lien avec la cérémonie du 11 novembre prochain, la section UNC de Bain-de-Bretagne souhaiterait mettre en place une exposition autour de photos souvenirs et de documents ou objets d'époque (livrets militaires, diplômes, coupures de presse). Pour cela, l'association compte sur l'aide des habitants. Les personnes qui disposeraient d'objets de cette nature ou permettant d'évoquer la vie à Bain-de-Bretagne durant la période 1914-1918 sont invitées à contacter Dominique Tanguy (06 85 70 80 70 ou unc.bain-de-bretagne@orange.fr). D'autres actions sont également en projet.

La lutte contre l'illettrisme



Le service "Lutte contre l'illettrisme" de l'Udaf 35 a pour mission d'aider les personnes ayant été scolarisées en langue française et qui rencontrent malgré tout des difficultés avec les savoirs de base (lecture, écriture, calcul).

Des ateliers individuels de réapprentissage sont assurés par des formateurs bénévoles qui sont eux-mêmes formés tout au long de l'année. Ils se déroulent dans des lieux neutres, au plus près du domicile de la personne. Pour cet accompagnement, l'association recherche des bénévoles motivés et acceptant de donner de leur temps.

■ Pour plus d'informations, contacter le 02 23 48 25 55 ou par mail : illettrisme@udaf35.unaf.fr.

Le portage de repas, un service de l'ADMR

L'ADMR de Bain-de-Bretagne apporte chaque jour une aide importante auprès de nombreux habitants. Notamment à l'occasion des portages de repas.

Chaque matin, du lundi au vendredi, un véhicule de l'association circule en ville et en campagne afin de livrer aux bénéficiaires leurs repas. *“Cela représente environ 11 000 repas préparés sur une année et destinés à 55 bénéficiaires environ, principalement des personnes âgées”,* note Jean-Claude Lacire, le responsable de ce service au sein de l'association. La préparation des repas se fait au niveau de l'hôpital St Thomas de Villeneuve. Ils sont ensuite livrés en liaison froide, entre 9h et 12h, à l'occasion d'une tournée d'une trentaine de kilomètres. Au-delà de la livraison, ce service a aussi une valeur de rencontre. Pour certains bénéficiaires, l'aide à domicile est en effet l'une des rares personnes qu'ils vont côtoyer au cours de la journée.

Mais avant d'arriver chez l'habitant, toute une procédure est mise en place. *“Nous rencontrons dans un premier temps le bénéficiaire ou un membre de sa famille afin de définir le besoin”.* Certains choisissent de recevoir un ou deux repas par jour. Pour d'autres, la fréquence de livraison sera plus espacée. Et si le service est suspendu le week-end ou les jours fériés, des repas peuvent néanmoins être commandés. Ils sont alors livrés soit le vendredi, soit la veille du jour férié.

Les menus sont établis 3 ou 4 semaines à l'avance et transmis aux bénéficiaires. *“En fonction de leurs goûts, des allergies ou des traitements médicaux, nous pouvons les modifier”,* précise Jean-Claude Lacire. *Ces adaptations sont enregistrées par nos bénévoles et communiquées ensuite à l'hôpital”.*

Tarif unique

Le coût d'un repas est le même pour tous : 7,95 €, transport compris. Certains bénéficiaires peuvent néanmoins bénéficier d'une réduction au titre de l'APA

(allocation personnalisée d'autonomie) et qui concerne en fait la prise en charge du transport.

Les bénévoles

En tant qu'association, l'ADMR de Bain-de-Bretagne s'appuie sur un réseau de bénévoles impliqués à la fois dans la prise de décisions, au sein du Bureau et du Conseil d'administration, mais également dans le fonctionnement quotidien. Ils assurent par exemple des tâches administratives mais aussi parfois la livraison de repas, en cas d'absence d'aides à domicile.



Le portage des repas se fait avec un véhicule réfrigéré.

Des bénévoles-relais sont également chargés de se rendre au domicile des particuliers afin de préparer les dossiers, prendre en compte les demandes spécifiques et éventuellement par la suite faire évoluer le service, notamment lorsque survient une hospitalisation.

■ **Pour plus de renseignements :**
www.admr35.org/admr/bain-de-bretagne-et-environs ou par téléphone au 02 99 44 83 83

Les autres services de l'ADMR

L'ADMR remplit de nombreuses missions d'aide à la personne : aide au lever ou au coucher, pour la toilette, le ménage, le repassage ou la garde d'enfants. L'association intervient auprès des personnes retraitées, handicapées ou malades mais également des familles. Un accueil de jour est aussi proposé à Bain-de-Bretagne pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Elle emploie au total une quarantaine d'agents, mobilisés sur le secteur de Bain-de-Bretagne et des environs (Pancé, Pléchâtel, Poligné, Crevin, Ercé en Lamée, Teillay, St Sulpice des Landes).



LEMOINE BEUNET

i m m o b i l i e r

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

Le programme immobilier George Sand

Au sein du lotissement du Domaine des Ecrivains, situé dans le secteur de la Guédélais, un nouveau programme immobilier est en préparation avec le promoteur Néotoa.

Intitulé George Sand, ce programme comprend 3 maisons de 4 ou 5 pièces. Outre le séjour, la terrasse et le jardin orientés à l'ouest, chaque maison possède un grand garage et de nombreuses commodités (chaudière au gaz individuelle à condensation, placards aménagés, RT 2012...).

Ce programme est proposé en accession libre ou sous la formule de la location-accession de sa résidence principale, sous réserve de conditions de ressources. Dans ce cadre, les personnes bénéficient d'une TVA réduite, d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans et ne reçoivent pas d'appels de fonds pendant la durée des travaux de construction.

■ Les personnes intéressées peuvent contacter les services de Néotoa (02 23 48 20 20 ou par mail : promotion@neotoa.fr).

Avec un parc de 18 050 logements locatifs, en Ille-et-Vilaine et dans d'autres départements, et plus de 2 350 réalisations en accession à la propriété, Néotoa est un acteur majeur du logement social.

À VENDRE

neotoa
EMBELLIT LA VILLE ET LA VIE

George Sand

BAIN-DE-BRETAGNE

3 MAISONS DE 4 ET 5 PIÈCES

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER

02 23 48 20 20

promotion@neotoa.fr

Toutes nos offres sur www.neotoa.fr

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH)

Depuis septembre 2016, les élus de Bretagne porte de Loire Communauté travaillent à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal avec un volet habitat (PLUiH).

Pour les 20 communes de la nouvelle intercommunalité, c'est l'occasion de se rassembler autour d'un projet fédérateur. Entre janvier et mars 2017, trois tables rondes se sont tenues en présence des élus communautaires et des partenaires locaux. Elles ont permis de dessiner les contours du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables), en lien avec trois grandes thématiques : l'économie, l'habitat et le cadre de vie.

Par la suite, le document a été débattu au sein du Conseil communautaire mais également dans les différents conseils municipaux. Et pour associer les habitants, des réunions publiques ont eu lieu à la Dominelais, au Petit-Fougeray et à la Bosse-de-Bretagne.

Sur la base de ce travail, un document d'une vingtaine de pages détaille les grandes orientations retenues. Elles s'articulent autour de trois grands axes : renforcer

la viabilité économique du territoire, faire de l'identité rurale un atout et mieux répondre aux attentes des habitants en matière de logements. Sur le site internet de la Communauté de communes, les actions envisagées sont présentées de manière synthétique.

■ Les habitants ont encore la possibilité d'adresser leurs remarques et suggestions par le biais des registres disponibles dans les mairies ou par mail à urbanisme@bretagneportedeloire.fr. Ils pourront également s'exprimer lors des nouvelles réunions publiques qui seront organisées prochainement.

DAVID
S.A.R.L.

RGE
ADEME
COPRA

**ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

Énergies renouvelables
Neuf et rénovation

**ÉLECTROMÉNAGER
SAV**

2 adresses pour vous servir

1 Parc des Lizardais
GRAND-FOUGERAY
Tél. : 02 99 08 42 73
Fax : 02 99 08 30 48

25 avenue du Général Patton
BAIN-DE-BRETAGNE
Tél. / Fax : 02 99 44 83 34

E.mail : david-sarl@wanadoo.fr - Site internet : www.sarl-david.com

Des nouveautés à la Médiathèque

A l'initiative de la commission Culture et événementiel, un nouveau dispositif est en place pour les habitants de Bain-de-Bretagne qui n'ont jamais été abonnés à la Médiathèque.

Ces derniers ont en effet la possibilité de souscrire gratuitement un abonnement d'un an. Pour en bénéficier, il suffit de présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité et éventuellement le livret de famille. *"Avec cette formule, nous voulons toucher d'autres personnes et leur faire découvrir éventuellement ce service"*, souligne Elise Després, la Directrice de la Bulle. Avec l'espoir qu'ils aient envie de renouveler leur abonnement à l'issue de cette année.



Autre changement, la durée des prêts est passée de 3 à 4 semaines pour l'ensemble des documents. Une durée qui semble mieux correspondre au rythme de vie des abonnés. Et pour les documents de plus d'un an, c'est-à-dire hors nouveautés, il est désormais possible de prolonger leur prêt plusieurs fois (pour une durée de deux semaines à chaque fois), sauf dans le cas d'une réservation par une autre personne.

De nouvelles bornes pour les déchets en centre-ville

Le Smictom des Pays de Vilaine vient de remplacer les bornes d'apport volontaire équipées d'un contrôle d'accès qui sont situées en centre-ville. Ce changement doit permettre de résoudre les dysfonctionnements constatés et de diminuer les dépôts sauvages.

En 2013, le Smictom des Pays de Vilaine a mis en place un nouveau dispositif de collecte des déchets. Ainsi, les habitants du centre-ville ont reçu individuellement un badge permettant de déposer leurs déchets ménagers dans l'une des bornes d'apport volontaire situées à proximité (place de la République, place St Martin, place Henri IV...) ou dans le bac collectif de la rue de Lohéac.

Malheureusement, ce système a révélé certaines défaillances nécessitant de remplacer le matériel. Ce changement est intervenu durant le mois de février. La localisation des colonnes est restée en revanche identique. Dans le même temps, des agents du Smictom se sont rendus au domicile de chaque habitant concerné

afin de lui remettre gratuitement un nouveau badge d'accès. Ces visites ont permis également de répondre aux questions des usagers sur son mode d'emploi et de rappeler les bonnes pratiques en matière de tri des déchets.

"Le remplacement des bornes va améliorer le quotidien des habitants du centre-ville, estime Christian Renault, Maire adjoint en charge de l'Environnement. Nous espérons aussi qu'il permettra de réduire nettement la quantité de dépôts sauvages". En 2017, environ 800 m³ de déchets ont ainsi été récupérés par les agents des Services techniques. Au-delà des nuisances en tout genre, cette tâche a représenté la mobilisation de 1,5 agent à temps plein sur l'ensemble de l'année.

■ Les consignes liées au tri des déchets sont rappelées sur le site www.smictom-paysdevilaine.fr.



L'installation du nouveau conteneur, sur la place de la République.

70 000 €

Les dépôts sauvages représentent pour la Mairie un coût d'environ 70 000 € sur une année. Celui-ci intègre la collecte par les agents municipaux et le traitement de ces déchets par les services du Smictom.



Des mesures avaient été prises en 2014 afin d'améliorer les conditions sanitaires, comme ici l'enlèvement des chaussures pour les groupes scolaires, dans le hall d'entrée.

La fermeture de la piscine, votée en Conseil municipal

Lors du Conseil municipal du 29 janvier dernier, les élus se sont prononcés en faveur de la fermeture définitive de la piscine. Une décision qui n'est pas sans conséquences.

Pendant plusieurs mois, la piscine municipale a été confrontée à des fermetures ponctuelles liées à un taux de chloramines qui dépassait régulièrement le seuil autorisé. *“La présence d'algues au fond de la piscine, c'est autre chose, souligne André Tournedouet, Maire adjoint aux Sports. Elles n'avaient pas d'incidence sur la qualité de l'eau. La gêne était avant tout visuelle”.*

Pour résoudre ce problème, des travaux ont été effectués. Certaines procédures ont aussi été revues comme l'instauration de la douche savonnée pour les groupes ou le port du bonnet appliqué progressivement à l'ensemble des usagers. *“Malheureusement, ces efforts n'ont pas été suffisants pour améliorer la situation et le mécontentement des usagers s'est accru”,* note l'élue.

En novembre dernier, la Municipalité a donc décidé une fermeture temporaire de l'établissement. Un expert est intervenu pour identifier précisément les travaux à réaliser afin d'envisager le retour à un fonctionnement normal.

Dans son rapport, le cabinet d'études évoque la nécessité de réaliser à court terme une goulotte en inox destinée à rectifier la planimétrie du bassin et à faciliter le recyclage de l'eau. Il convenait également d'améliorer la ventilation et de mettre aux normes certains locaux techniques. *“Le coût d'ensemble a été estimé à environ 100 000 € TTC, précise André Tournedouet. Néanmoins, nous n'avons aucune garantie formelle quant au résultat attendu”.* L'installation d'un bassin en inox devait aussi être envisagée à l'automne et dans ce cas la dépense aurait été de l'ordre de 400 000 €.

Sur la base de ces informations et après avoir échangé avec le Chef de bassin et le Directeur des sports, les élus ont voté à une très large majorité (24 pour, un contre et une abstention) en faveur d'une fermeture définitive. *“Une telle décision n'est jamais facile à prendre, assure Yves Thébaud, Maire. Elle a suscité de la déception parmi les usagers et les agents de la piscine. Mais nous devons aussi être raisonnables dans nos décisions et dans l'utilisation de l'argent public”.*

Une procédure de remboursement se met

Après la fermeture définitive de la piscine, les élus et des agents du service ont étudié les modalités de

“Cette procédure s'adresse en particulier aux adhérents de l'école de natation municipale”, relève André Tournedouet, Maire adjoint aux Sports. La piscine accueillait en effet près de 500 personnes, inscrites à l'année aux différents cours collectifs (apprentissage, aquabike, aquagym) ainsi qu'au jardin aquatique. *“Et malheureusement, suite aux incidents survenus au cours des derniers mois et à la décision de fermeture, une majorité des séances prévues n'a pas pu être honorée”.*

Sur proposition de la commission Sports, le Conseil municipal devait valider lors de la séance prévue fin février un remboursement aux abonnés au prorata des séances manquées. Pour les détenteurs de cartes d'entrée, la Commission a retenu également le principe d'un remboursement des entrées non utilisées.

André Tournedouet détaille la procédure. *“Les demandes seront traitées individuellement. Pour cela, nous avons besoin que les personnes nous remettent les justificatifs originaux, à savoir leur carte d'entrée”.*

Le devenir des agents de la piscine

Plusieurs réunions avaient déjà eu lieu en amont de la fermeture afin d'évoquer avec les agents de la piscine les difficultés récurrentes de fonctionnement, les solutions possibles mais également l'éventualité d'une fermeture et les conséquences pour eux.

Cette éventualité est malheureusement devenue une réalité et la situation des 9 personnes concernées (3 agents chargés de l'accueil et de l'entretien et 6 maîtres-nageurs) a rapidement été prise en compte. *“Les agents titulaires continuent de faire partie des effectifs de la collectivité, souligne Philippe Pélalo, Directeur général des services. Nous échangeons avec eux afin de voir quelles solutions précises peuvent être trouvées”.*

Pour les agents d'accueil et d'entretien, une réaffectation sur d'autres sites de la Mairie est envisagée. En ce qui concerne les maîtres-nageurs, cette hypothèse semble plus complexe, selon Philippe Pélalo. *“Un redéploiement auprès des associations sportives n'est pas envisageable par exemple. En effet, nous ne souhaitons pas mettre en place un dispositif qui ne pourra pas être pérennisé et suscitera un manque à plus ou moins long terme”.*

Un service d'accompagnement

Par ailleurs, la Mairie a sollicité l'appui du service mobilité et reclassement du Centre départemental de gestion (CDG 35). Ce service va pouvoir accompagner les agents vers d'autres dispositifs possibles, comme la réalisation d'un bilan de compétences ou le suivi d'une formation permettant d'assumer de nouvelles missions au sein de la collectivité ou à l'extérieur.

En ce qui concerne les agents contractuels c'est-à-dire bénéficiant d'un contrat à durée déterminée, la Mairie a maintenu ces engagements et a appliqué les différents contrats jusqu'à leur terme.

“Au-delà des démarches administratives, nous avons conscience que cette fermeture définitive représente aussi beaucoup d'émotions, c'est une page à tourner pour les agents”, estime Philippe Pélalo. A ce titre, dans le cadre d'un suivi psychologique, les agents intéressés ont pu participer durant quelques séances à des entretiens individuels avec un intervenant extérieur.



Au cours des dix dernières années, la commune a investi 477 000 € pour différents travaux de gros entretien. Ce fut le cas par exemple en 2010. La piscine avait alors été fermée pendant plus de deux mois pour des interventions à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment.

en place

remboursement pour les usagers.

et leur carte d'abonné si elles en ont une, ainsi que leurs coordonnées (téléphone ou adresse mail), afin de les recontacter si besoin”. La présentation d'un RIB est également nécessaire étant donné que les remboursements se feront par virement bancaire uniquement, par l'intermédiaire du Trésor public, y compris pour les sommes les plus modestes.

L'ensemble des documents peut être déposé dès à présent en Mairie ou envoyé par courrier. Pour les personnes qui auraient déjà fourni une partie

des pièces demandées, il convient simplement de compléter leur dossier avec les éléments manquants, par exemple le RIB.

“Nous souhaitons effectuer le remboursement des usagers dans les délais les plus brefs, assure l'Adjoint aux Sports. Mais compte tenu de la procédure engagée et des vérifications éventuelles ainsi que du nombre de personnes concernées, cela pourra prendre un peu de temps”.

Les échanges avec la Communauté de communes se poursuivent

Depuis début 2015 et l'annonce par la Communauté de communes d'un nouveau centre aquatique, des échanges ont lieu régulièrement avec la Mairie afin de définir les modalités d'un transfert de compétences.

La piscine de Bain-de-Bretagne a ouvert ses portes en 1985. A cette époque, les communautés de communes n'existaient pas encore. *"Il s'agit néanmoins d'un équipement qui a une vocation intercommunale indéniable, insiste Yves Thébault, Maire. Ainsi, pour l'école de natation municipale, près de 70 % des abonnés venaient de communes extérieures"* (cf tableau).



Près de 500 personnes étaient accueillies sur les différentes activités de l'école municipale de natation.

En juin 2013, la Mairie a donc sollicité la Communauté de communes pour envisager le transfert de l'équipement au sein de l'intercommunalité. Plusieurs points restaient cependant à préciser : la construction d'un nouvel équipement ou la réhabilitation de la piscine actuelle, l'enveloppe financière nécessaire et sa répartition parmi l'ensemble des acteurs concernés. *"Il ne faut pas voir que le seul aspect lié au coût des travaux, souligne Yves Thébault. Une piscine génère aussi un coût de fonctionnement important"*. A titre d'exemple, en 2014, avec un

fonctionnement normal, le déficit sur une année avait été d'un peu plus de 200 000 €. A ce jour, le financement du projet intercommunal et la répartition du déficit de fonctionnement ne sont pas encore arrêtés.

Dans le cas d'une réhabilitation de l'équipement actuel, le coût des travaux a été estimé, en mai 2017, à 4 millions d'euros HT. Sur la base de cette hypothèse, en juillet 2017, le Conseil municipal de Bain-de-Bretagne avait donné son accord pour une participation de la Ville à hauteur de 25 % du coût de l'opération. Il entendait aussi participer au déficit d'exploitation de la piscine à hauteur de 23 % environ, c'est-à-dire le poids démographique que représente la commune au sein de la Communauté de communes.

Comme le précise Yves Thébault, *"nous serions dans cette hypothèse la seule commune du territoire à participer directement à l'investissement et au fonctionnement. Le reste à charge étant supporté par la Communauté de communes"*. Enfin, les élus avaient accepté de céder gratuitement à cette dernière l'équipement actuel et les parkings voisins. Pour l'heure, la Communauté de communes n'a pas encore communiqué son choix entre la réhabilitation de l'établissement actuel ou la création d'une nouvelle piscine.

Des opérations de maintenance

Même si la piscine ne fonctionne plus, des opérations de maintenance continuent d'être menées. Pour un coût minimum, elles visent à maintenir le bâtiment dans un bon état d'ensemble tant qu'une décision sur son devenir n'est pas arrêtée. Et ce, d'autant plus si une réhabilitation est finalement validée.

Les inscriptions à l'école de natation municipale pour l'année 2017-2018

(cours enfants et adultes, jardin aquatique, aquagym et aquabike)

Total	488 inscrits	100 %
Habitants de Bain-de-Bretagne	151	30,94 %
Habitants d'une autre commune de l'intercommunalité	213	43,65 %
Total Communauté de communes	364	74,59 %
Habitants hors Communauté de communes	124	25,41 %

43 911

Sur l'ensemble de l'année 2017, la piscine a accueilli 43 911 personnes. A titre de comparaison, la fréquentation avait été de 80 471 personnes en 2012.

Les prochaines réalisations sur la commune

La construction du bâtiment destiné à accueillir notamment les jeux de palets a démarré en décembre dernier.

A l'occasion de la cérémonie des vœux, les élus de la Municipalité ont rappelé les actions réalisées au cours de l'année 2017. Certaines d'entre elles vont se poursuivre en 2018, comme par exemple les travaux d'assainissement. Cette année verra également la concrétisation de plusieurs projets.

Place de la République

Des travaux d'aménagement autour du secteur de la place de la République doivent être lancés à partir du second semestre 2018. Une présentation détaillée de ce projet d'importance interviendra à l'occasion d'une prochaine parution.



“Le palais des palets” verra le jour en avril

En décembre dernier, la Mairie a lancé la construction d'un nouveau bâtiment, sur le complexe du Chêne vert, à proximité des salles Henri Duckaert.

Ce local d'environ 100 m² est destiné à accueillir notamment les activités de palets de l'association Gémouv (ex-Aînés ruraux) et de la Société des palétistes. Le bâtiment utilisé actuellement par les adhérents, situé avenue Guillotin de Corson, est en mauvais état. Une réhabilitation n'était toutefois pas envisageable compte tenu des projets de transformation qui se dessinent pour le site de l'ancien cinéma dans son ensemble.

“Le palais des palets”, sa dénomination officielle, devrait être achevé vers le mois d'avril. Il sera doté d'un bardage translucide, avec un éclairage et proposera un revêtement sablé. En revanche, il ne disposera pas de chauffage.

Le bâtiment pourra également accueillir d'autres activités telles que des jeux de pétanque ou des temps de convivialité de diverses associations et d'établissements scolaires. Pour les vestiaires et les toilettes, les utilisateurs auront seulement à se rendre dans les salles voisines.

Améliorer les réseaux d'assainissement

En 2015, la Ville a engagé une vaste étude destinée à préparer un programme de travaux d'assainissement. Celui-ci est engagé sur plusieurs années.

Sur de nombreux secteurs, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées utilisent les mêmes canalisations. Or, en se mélangeant avec les eaux usées, l'eau de pluie se dégrade et en fin de réseau, la station d'épuration doit traiter un volume d'eau plus important qu'elle ne devrait.

Dans un souci d'amélioration, il est donc nécessaire de modifier les réseaux afin de séparer et de traiter différemment ces deux flux d'eaux. Huit secteurs de la ville ont été identifiés comme prioritaires, ce qui représente en tout un programme de travaux d'1,6 million d'euros. Une première partie a été réalisée en 2017 : la rue de Verdun, la rue des Vieux chênes et la rue Charles Richelot.

Après études, de nouveaux secteurs sont programmés pour le premier semestre 2018 : Gravot, les rues de la Guédélais et Anne de Bretagne ainsi que la rue des Résistants. Durant l'année, des études techniques seront également engagées au niveau de la rue de la Croix de pierre afin de réaliser les travaux ultérieurement. En dehors de l'agglomération, la commune va aussi profiter de l'extension de la zone d'activités de Château-Gaillard pour raccorder le village de la Ferronnais au réseau public d'assainissement collectif.



La réunion qui s'est tenue en Mairie a rassemblé de nombreux habitants.

Une concertation avec les habitants

Ce type de travaux nécessite d'intervenir sur la voirie et les trottoirs, ce qui entraîne des perturbations et la mise en place d'une circulation alternée. Les riverains sont également concernés puisqu'ils ont l'obligation d'adapter leur logement à ce nouveau système d'assainissement. A l'image de ce qui avait été fait pour la rue de Verdun, la Mairie a tenu une réunion afin d'échanger avec les habitants des rues Anne de Bretagne et des Résistants. Elle a permis d'expliquer en détails les modalités techniques d'intervention du prestataire et l'échéancier des travaux.



Le futur club-house prendra place près des tribunes.

Un club-house pour l'USB Football

Au niveau du stade du Point du jour, un espace de convivialité va être installé pour les adhérents de la section Football.

Avec environ 400 licenciés, la section Football de l'USB ne disposait pas d'un lieu très confortable et accueillant pour ses adhérents. Une réflexion a donc été lancée pour l'installation d'un nouveau local, à proximité du terrain d'honneur du Point du jour.

Le bâtiment de 70 m² dont les travaux démarreront prochainement se distingue par sa conception. En effet, il est constitué de 5 containers métalliques regroupés et aménagés. Les adhérents auront à leur disposition une salle principale pour des instants de convivialité, à l'occasion des matchs notamment, ou pour des réunions. Un espace sera aussi aménagé avec différentes commodités (évier, réfrigérateur, micro-ondes...) tandis qu'un local technique accueillera la laverie et des rangements.

A l'extérieur, un préau et une terrasse viendront compléter le bâtiment, en plus d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La fin des travaux devrait intervenir d'ici le mois de septembre.

Deux nouvelles salles de danse attendues

En septembre prochain, d'autres travaux seront lancés sur le complexe sportif du Chêne vert. Deux nouvelles salles de danse sont en effet attendues.

A l'arrière des salles Henri Duckaert, le nouveau bâtiment regroupera deux salles de 150 et 210 m². Le choix de l'implantation s'explique notamment par une logique de mutualisation. Les nouvelles salles pourront en effet être utilisées par différentes associations de danse, de relaxation ou d'activités corporelles, notamment celles qui occupent actuellement la salle près de l'ancien cinéma. Mais grâce à sa proximité avec plusieurs établissements scolaires, le site pourra aussi accueillir des classes, essentiellement en journée.

De façon à s'adapter à des publics et des pratiques variés, les deux salles ont été envisagées avec quelques différences : leurs dimensions tout d'abord mais également leur revêtement. La salle de 150 m² s'apparente ainsi à une salle de danse classique avec l'installation d'un parquet, de barres fixes et d'un grand miroir. Pour la seconde salle de 210 m², un revêtement naturel en caoutchouc épais a été retenu pour offrir davantage de confort et de souplesse aux utilisateurs.

En lien avec les activités prévues, le bâtiment disposera d'un système de sonorisation dans chaque salle ainsi que des dalles et des panneaux acoustiques qui permettront d'améliorer la résonance. L'intérieur du bâtiment comprendra aussi une salle de réunion, différents espaces de rangement, des vestiaires collectifs et des sanitaires.

Les aménagements extérieurs

L'accueil et l'attente du public pourront se faire soit à l'entrée dans le hall ou à l'extérieur, sous la protection d'un auvent. L'environnement extérieur changera légèrement puisqu'un arrêt minute et une place de stationnement pour personne handicapée seront aménagés près de l'entrée. Mais les utilisateurs auront aussi la possibilité d'utiliser les chemins piétonniers, les pistes cyclables et les places de stationnement situés à proximité.

Compte tenu des travaux à engager, la livraison du nouveau bâtiment ne devrait pas intervenir avant juin 2019. Son coût a été évalué à un peu plus d'un million d'euros. En contrepartie, 100 000 € sont attendus du Département au titre du Contrat de territoire. Des demandes ont également été transmises auprès du Pays des Vallons de Vilaine et de l'Etat.



La salle de danse actuelle continue d'accueillir de nombreux utilisateurs.



La maquette des futures salles de danse.

Ambulances Baines VSL

Vous accompagner au quotidien

02 99 43 74 49

Taxis
Transport en fauteuil roulant

Mini bus
9 places
Toutes distances

tout savoir sur nos services, taxis, minibus...
www.ambulances-baines.com

ZA Chateau Gaillard Route de Poligné 35470 Bain de Bretagne

PÉPINIÈRES-FLEURS

Les Courbettières BAIN-DE-BRETAGNE
Du lundi au samedi de 8 H 30 à 18 H
(18 H 45 du 1/03 au 31/05)

RESTAURANT

Du lundi au vendredi (midi)
28 rue de Sabin BAIN-DE-BRETAGNE
02 99 43 95 44

www.notreavenir.bzh

CAT=QUALITÉ

Le mercredi, l'école est finie

Lors du Conseil municipal du 18 décembre 2017, les élus ont voté à l'unanimité en faveur d'un retour à la semaine d'école à 4 jours.

Sous réserve de l'accord de dérogation de l'Inspection académique, le changement interviendra à partir de septembre 2018 pour les deux écoles publiques, Henri Guérin et La Guédalais. Les responsables de l'école Ste Anne ont pris la même décision pour les deux sites, Ste Anne Centre et La Rose des vents.

Le vote du Conseil municipal est intervenu au terme d'un processus de concertation engagé depuis plusieurs mois avec les différents acteurs scolaires, notamment les directeurs d'école, les enseignants et les agents municipaux concernés. Les familles ont pu également donner leur avis par le biais d'un questionnaire diffusé individuellement.

En septembre 2018, le mercredi matin devrait donc être de nouveau un temps non travaillé dans les écoles de



Des activités diversifiées continueront d'être proposées sur les temps périscolaires.

la commune. Le personnel éducatif et le service Ecole-périscolaire de la Mairie ont commencé à travailler sur cette nouvelle organisation. *"Les activités proposées actuellement dans nos écoles sur les temps périscolaires ont été reconnues pour leur qualité et leur intérêt auprès des enfants", souligne Fabienne Léon, Maire adjointe en charge des Affaires scolaires. Il s'agira bien sûr de poursuivre dans cette voie."*

■ Accueil de loisirs

En lien avec cette nouvelle organisation, un changement interviendra également au niveau de l'Accueil de loisirs. A partir de septembre 2018 et en période scolaire, le service pourra, comme auparavant, accueillir les enfants sur toute la journée du mercredi.

Multi-accueil

La Commission chargée de l'attribution des places au sein du Multi-accueil se réunira fin avril. Elle étudiera l'ensemble des demandes déposées par les familles du territoire pour l'année scolaire 2018-2019. Les familles qui le souhaitent peuvent encore effectuer une demande.

■ **Les modalités administratives sont précisées sur le site www.ville-baindebretagne.fr, rubrique Enfance et jeunesse.**

Un camp Erasmus pour les 15-23 ans

A l'image de ce qui avait été fait à Lütjenburg en Allemagne, à l'été 2016, un rassemblement de jeunes européens aura lieu à Bain-de-Bretagne du 21 juillet au 4 août.

Accompagnés par des jeunes du territoire, 25 garçons et filles, venus d'Allemagne, d'Espagne, d'Irlande, d'Estonie et de Grèce partageront différentes activités. Durant ces deux semaines, la culture, le sport, le développement durable et la réalisation d'un projet de groupe seront notamment à l'honneur.

Dans le cadre de ce projet, le Comité des jumelages recherche 5 personnes de 15 à 23 ans, originaires de Bain-de-Bretagne ou du territoire pour participer à cet échange. Les jeunes intéressés peuvent se rapprocher du Comité de jumelage (jumelagebainbzh@gmail.com), au plus tard avant les vacances de printemps. La maîtrise d'une langue étrangère n'est pas indispensable.



Les jeunes Français présents en Allemagne en 2016.

Expression du groupe d'opposition

Groupe « Bain-de-Bretagne Autrement »

Tout d'abord, nous vous souhaitons une très belle année 2018 !

La fermeture de la piscine municipale en ce début d'année 2018 bouleverse tous les habitants de Bain-de-Bretagne, habitants qui s'étaient mobilisés pour son ouverture il y a plus de 30 ans. Nous avons affirmé lors du conseil de janvier notre volonté d'avoir un espace aquatique pour conserver l'attractivité de notre territoire, pour les missions de service public qui lui incombent.

Cet équipement ne peut être qu'intercommunal.

Ce projet, nous le constatons, révèle les faiblesses de Bretagne porte de Loire Communauté qui n'est qu'une juxtaposition de communes refusant l'intérêt commun.

Aucune décision ne peut être parfaite. Nous n'étions pas tous en accord. Nous n'avons pas eu tous les éléments chiffrés que nous aurions aimé pour prendre une décision sereine.

Malgré tout, une majorité d'entre nous s'est prononcée pour cette fermeture afin de limiter le déficit de cet équipement et de préserver la santé des utilisateurs de la piscine aussi bien les agents y travaillant que les utilisateurs, jeunes et moins jeunes.

Une solution doit être trouvée très rapidement entre la communauté de communes et la commune de Bain-de-bretagne. L'avenir de notre territoire tient à la capacité de travailler ensemble sur un projet structurant, à la capacité de trouver des solutions financières ne lésant personne.

Avec le rapport produit pour le débat d'orientation budgétaire nous avons un document comptable mais non politique. Il ne fixe ni les ambitions pour la ville ni les objectifs de développement pas plus que les moyens pour les réaliser. Aucun projet nouveau n'est présenté. Seules les réalisations retardées pour diverses raisons sont notées : la place de la République et les salles de danse.

Comme nous l'avons exprimé maintes et maintes fois, il n'y a pas de stratégie à long terme mais des actions au coup par coup et aucune vision globale du développement harmonieux de la ville en particulier avec des équipements dans les différents quartiers.

Depuis quelques semaines, notre commune est centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA).

Au quotidien, l'association locale «Accueillir au Pays» accompagne une quinzaine de personnes. La réussite du récent fest-noz de soutien montre l'intérêt porté par les habitants à cette cause et nous nous en réjouissons.

Nous restons à votre écoute.

Contact :

Christine RENAULT
06 14 20 08 79
renaultchristine9178@neuf.fr

Daniel GALISSON, Catherine BOUGET, Éric SECHER, Christine RENAULT, David GOBIN





MENGARD&CO

MENGARD DÉCORATION
ATELIER MENGARD
DELANDE

02 99 57 95 66
contact@mengard-co.fr
www.mengard-co.fr

BAIN-DE-BRETAGNE | SAINT-ERBLON | RENNES

AGENCEMENT DE SALLE DE BAIN
CARRELAGE | PEINTURE
SOL PVC | MOQUETTE
CHAPE FLUIDE



Les Terrasses
du
Point du Jour

Eligibilité **PINEL**

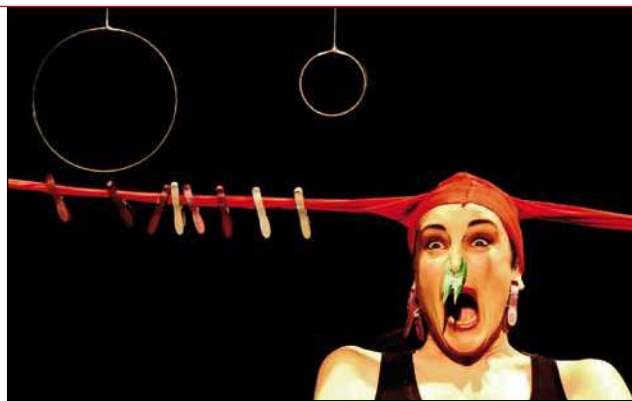


T2 au T4
avec **ASCENSEUR**

COMMERCIALISATION 02 99 23 16 46

Le retour des Coquecigrues

La Mairie a renoué son partenariat avec l'association Mon oncle et ma nièce, en charge du festival les Coquecigrues. Des spectacles et des animations seront proposés, en particulier le 18 mars.



Le spectacle "Rouge" est une création de la compagnie Une autre Carmen.

Jusqu'au 10 mars, "Maquettiste en herbe"

La Médiathèque accueille un atelier libre et gratuit, pour tous les visiteurs. En s'inspirant des affiches des anciennes éditions, les enfants et adultes peuvent créer leur propre affiche des Coquecigrues. A travers le dessin, le coloriage ou le collage, ils conçoivent les différents éléments (costumes, décors, textes), comme de véritables maquettistes.

Les créations seront ensuite exposées dans la Médiathèque jusqu'au 18 mars.

"Clinty", dimanche 18 mars à 16h, dans le parc de la Médiathèque (en cas de mauvais temps, un repli est prévu dans la salle de sport du Chêne vert) - pour tout public dès 5 ans

Son vrai nom est Gérard Mulet mais il préfère Clinty, "ça donne de la prestance". Clinty est un clown hors des sentiers battus, irresponsable, empli de certitudes sur lui-même et sur le monde, dénué de remords mais radicalement et totalement humain. Spécialiste du jonglage, Clinty a besoin de marquer son territoire et de montrer au public qu'il est unique.

"Rouge", dimanche 18 mars à 16h et 17h15, en Mairie Conte musical pour les tout-petits dès un an

Un personnage fantasque manipule des pinceaux, de la peinture, des bouts de chiffons, des pinces à linge, des lettres... Il peint le rouge, chante le rouge, invente le rouge. Un air d'opéra émerge, c'est Carmen. Elle chante le rouge de la passion et de l'amour. La couleur verte vient mettre un coup de pied dans cette harmonie. Le rouge et le vert n'ont décidément rien en commun. Ils se rencontrent, s'affrontent, s'aiment et se déchirent. C'est notre histoire qui se raconte et la grande histoire de l'opéra. Mais ici, ouf, tout s'arrange.

Billetterie

Réservation sur le site www.mononcleetmaniece.com ou par téléphone (06 70 90 11 51). Tarifs : 9 € ou 6 € jusqu'à 12 ans. Il existe également des tarifs réduits (jeunes, demandeurs d'emploi...) et familles. Une heure avant chaque spectacle, une billetterie est présente sur le site, dans la limite des places encore disponibles.

À 15h, le Syndicat d'initiative proposera de partir en balade pour une découverte historique de la commune.

Les ateliers partagés de la Médiathèque

Vous avez un savoir-faire, un talent ou une passion pour un sujet que vous aimeriez partager ? Quel que soit votre âge et votre envie, les bibliothécaires peuvent vous aider à organiser un atelier que vous animerez à la Médiathèque pour initier des habitants et rencontrer d'autres passionnés.

■ **Loisirs créatifs, sciences, bricolage, numérique, décoration, voyage, musique, cinéma...** Tous les sujets peuvent être envisagés. N'hésitez pas à en parler à l'accueil de la Médiathèque ou à contacter ses services (02 99 44 86 55 ou mediatheque@ville-baindebretagne.fr).

Salon des arts

La commission Culture et événementiel organise pour la première fois un Salon des arts. Il aura lieu le week-end des 29 et 30 septembre. Le public aura la possibilité de découvrir des artistes locaux amateurs qui s'illustrent dans les domaines de la sculpture, de la peinture ou encore de la photographie. Les personnes souhaitant participer à cet événement et présenter leurs œuvres doivent contacter la Mairie avant la fin du mois d'avril (accueil@ville-baindebretagne.fr).

Le printemps de blues

La 12^e édition du festival Bain de Blues aura lieu les vendredi 20 et samedi 21 avril, à la salle des Fêtes.

Pour cette édition, le festival met le cap au nord avec les danois Thorbjorn Risager & The black tornado. Ce quintet propose un blues funk coloré. Autre réussite, la venue de Randolph Matthews est une première en France. Déjà reconnu aux Etats-Unis et habitué des plus belles scènes européennes, sa créativité du blues et de la soul devrait faire mouche.

Mais certaines formations plus locales mériteront aussi un détour par la salle des Fêtes. Par exemple, les bretons Cut the alligator qui associent deux voix puissantes à des musiciens pleins de talent et d'énergie ou le trio normand Loscar Combo, efficace avec un son rythm'n blues.

En plus des 10 groupes attendus lors des deux soirées, des concerts seront aussi programmés le samedi après-midi : à 15h au Point B@r (The Cathouse boys) puis à 17h aux 2 Marches (Spoon).

■ Toutes les informations sur le festival sont à retrouver sur le site www.baindeblues.com.



Dona Oxford, cette "déesse de la soul" sera également présente lors du festival.

La Médiathèque lance les "Happy blues days"

- **Le vendredi 6 avril à 20h**, les organisateurs du festival viendront présenter la programmation 2018. Le journaliste Christophe Mourot animera ensuite une conférence intitulée "Blues et migrations".
- **Du 11 au 23 avril**, le public pourra découvrir une exposition de "cigars box", de Jacques Corre. Véritables instruments de musique, ces guitares fabriquées avec toutes sortes de matériaux rappellent l'histoire du blues. A l'époque où les esclaves noirs du Sud des Etats-Unis confectionnaient ces instruments à partir de boîtes de cigares.
- **Le mercredi 11 avril**, les enfants à partir de 6 ans pourront participer à un atelier de fabrication de "diddley bow", des instruments de musique originaux, conçus avec des objets de récupération (sur inscription auprès de la Médiathèque).

Faites de la culture, tout un programme

De nombreuses animations auront lieu le dimanche 27 mai, sur le site du Trocadéro, près de l'étang.



L'escalade dans les arbres, une activité à découvrir et à pratiquer cette année encore.

En matinée, le public pourra profiter de la braderie organisée par le Syndicat d'initiative et des balades à la découverte des plantes sauvages proposées par l'association l'Eco-lien (départ à 10h et 11h30)*. Elles se termineront par une préparation culinaire à base de plantes avec dégustation.

A partir de 14h30, des jeux et des ateliers nature attendent les enfants. A travers des manipulations et des observations, ils pourront (re)découvrir la nature et la biodiversité. Des ateliers autour des arts plastiques ou d'escalade dans les arbres seront également présents sur le site, de même que des initiations aux échecs et des grands jeux pour tous.

Pour l'éveil des sens, l'association de danse africaine Sélen'ka, Xtreme Attitude et le groupe musical Pottok on the sofa se succéderont durant l'après-midi. Le public pourra aussi découvrir les œuvres de différents artistes ayant exposé à la salle des Mariages, ces dernières années. Et d'ici le 27 mai, quelques surprises peuvent encore germer.

*Inscription gratuite auprès de la Mairie
(06 84 14 41 90 ou dga@ville-baindebretagne.fr).

Sortir à Bain-de-Bretagne

PROCHAINE PARUTION
DU TRIBAIN EN MAI



Un triathlon, le dimanche 29 avril

A l'initiative de la section Athlétisme de l'USB, un triathlon se tiendra pour la première fois, près de l'étang. Deux épreuves seront proposées. Un format "court" à 10h avec une succession de nage dans l'étang (750 m), de vélo (23 km) et de course à pied (5 km). A 15h, c'est un menu plus copieux qui attend les participants avec au programme 1 500 m de nage, 46 km de vélo et 10 km de course à pied. Le parcours en vélo, long de 11,5 km, emmènera les athlètes dans la campagne baignaise. Selon la catégorie, ils auront donc à effectuer 2 ou 4 boucles du circuit. Et après avoir déposé leurs vélos, ils effectueront un ou deux tours de l'étang pour l'épreuve de course à pied, en empruntant notamment la voie verte. Afin d'intéresser le plus grand nombre de sportifs, les organisateurs laissent la possibilité de s'inscrire par équipe, en relais, sur les deux formats d'épreuves.

■ Renseignements et inscriptions sur le site www.klikego.com.

Animations

Bourse aux vêtements

- SAMEDI 10 ET 17 MARS DE 9H30 À 18H30, DIMANCHE 18 MARS DE 10H À 16H, salle des Fêtes. Organisée par l'association Familles rurales.

Coquecigrues

DIMANCHE 18 MARS, Lire p. 18.

Musique

- VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 MARS, DE 20H À MINUIT, salle des Fêtes. Pour la première fois, le Comité des fêtes organise un festival de musique irlandaise, sur deux soirées. Sept groupes musicaux se produiront sur scène (Strollad, Kervegans, Les Passagers du Gawenn...). Tarifs : 15 € la soirée ou 25 € les deux soirées. Plus d'informations sur le site www.comitedesfetesbaindebretagne.fr.



Loto

- VENDREDI 30 MARS À 19H, salle des Fêtes. Organisé par le club Bain-de-Bretagne rugby.

Concert

- SAMEDI 31 MARS À 20H30, salle du Clos des cerisiers. Organisé par l'association 3 petites notes, Lire p. 4.

Théâtre

- VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 AVRIL À 20H30, DIMANCHE 8 AVRIL À 15H, salle des Fêtes. La troupe d'Act'A'Bain présentera sa nouvelle pièce, une comédie intitulée "La bonne adresse". Tarifs : 6 € ou 3 € jusqu'à 12 ans. Réservation conseillée au 07 81 45 49 79 ou sur www.actabain.com

Loto

- VENDREDI 13 AVRIL À 20H, salle des Fêtes. Organisé par la section Football de l'USB. Ouverture des portes à 18h.

Bain de blues

- VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 AVRIL À PARTIR DE 19H, salle des Fêtes. Lire p. 19.

Exposition

- JUSQU'AU DIMANCHE 11 MARS, salle des Mariages. Marie Pendelio présente une série de peintures, réalisées à l'huile. L'exposition évoque l'univers magique de l'enfance. Les horaires d'ouverture sont indiqués sur le site www.baindebretagne.fr.

Cinéma Le Scénario

Toute la programmation des films à l'affiche sur le site du cinéma www.cinema-lescenario.fr

Vide-greniers

- DIMANCHE 15 AVRIL DE 9H À 18H, salle des Fêtes. Organisé par l'association des Vallons pour Haïti. 5,50 € l'emplacement à l'intérieur, 2,50 € le mètre à l'extérieur. Renseignements : vide-grenier@lesvallonspourhaiti.fr ou au 06 83 56 18 81.
- DIMANCHE 29 AVRIL DE 8H À 17H, salle des Fêtes. Organisé par l'association de parents d'élèves de l'école Henri Guérin, Skolfest. Réservation au 06 12 56 63 00 ou skolfestguerin@gmail.com.

Médiathèque

- SAMEDI 17 MARS DE 10H30 À 12H30 ET DE 14H30 À 15H45 Rencontre-dédicace avec Annic Bazin
- VENDREDI 23 MARS À 20H15 Soirée parentalité et co-éducation (l'enfant à haut potentiel)
- SAMEDI 31 MARS À 10H Atelier d'écriture (adultes)
- MARDI 3 AVRIL À 10H ET 10H30 Les histoires des petits expliquées aux grands (jusqu'à 4 ans)
- A PARTIR DU 6 AVRIL Happy blues days, Lire p. 19
- SAMEDI 7 AVRIL À 11H Fabulettes (jusqu'à 4 ans)
- SAMEDI 7 AVRIL À 14H Concert de chansons françaises
- SAMEDI 7 AVRIL À 14H Club de lecteurs (ados-adultes)
- MERCREDI 25 AVRIL DE 14H30 À 17H30 "A vous de jouer !"
- VENDREDI 27 AVRIL À 10H Les fables de M. Fontaine (dès 6 ans)